

25 avr 2014 -14:14

Les demandes de revenu d'intégration émanent d'une population de plus en plus jeune

Bruxelles, le 25 avril 2014 Depuis la loi "Droit à l'intégration sociale" (DIS) de 2002, l'âge de la population bénéficiaire du revenu d'intégration a rajeuni. Et la tendance persiste. Le SPP Intégration sociale (SPP IS) constate dans son rapport statistique trimestriel que le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale continue à augmenter depuis 2003. Un tiers (30,8% exactement) des bénéficiaires du revenu d'intégration a moins de 25 ans. Pour comparaison, en 2003, ce chiffre était de 26,1% pour l'ensemble des bénéficiaires. En 2003, 5,6% d'entre eux ont essayé d'obtenir un diplôme grâce à l'aide des CPAS. En 2013, ce pourcentage atteint 11,6%.

Augmentation du nombre d'étudiants

Sur la base des onze premiers mois de 2013, nous constatons une augmentation de 7 % par rapport à 2012 du nombre de jeunes étudiants porteurs d'un projet individualisé d'intégration sociale (PIIS). Cette mesure encourage les jeunes à décrocher un diplôme avec l'aide du CPAS, en vue de leur intégration professionnelle dans la société, tant dans l'enseignement secondaire que supérieur. Cette augmentation équivaut au double du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration qui a augmenté de 3,4 % au cours de cette même période.

En chiffres absolus sur base mensuelle, en 2013, sur une population mensuelle bénéficiaire du revenu d'intégration de 98 539 personnes, 12 081 jeunes poursuivaient leurs études avec l'aide du CPAS.

Julien Van Geertsom, président du SPP IS, confie : *"Cette mesure demeure un instrument puissant pour les CPAS et atteint son objectif. Comme nous l'expliquions dans notre note d'analyse de février 2013, les conséquences de la crise continuent à toucher les jeunes. Face au risque évident de chômage longue durée éloignant une génération complète du marché du travail, les CPAS consentent des efforts supplémentaires pour l'amélioration de l'intégration professionnelle des jeunes."*

Recherche "Étudiants et Aide sociale"

Les recherches menées ont montré que $\frac{3}{4}$ des étudiants bénéficiaires du revenu d'intégration provenaient d'une famille pauvre. Julien Van Geertsom : *"L'étude a mis en relief que le revenu d'intégration pouvait enrayer la spirale négative de la pauvreté. Depuis 2002, le nombre d'étudiants bénéficiaires du revenu d'intégration a doublé. En Belgique, un revenu d'intégration sur dix est versé à un étudiant. Environ 50 % des étudiants émergeant au CPAS sont à l'école secondaire, ce qui traduit un retard scolaire manifeste."*

L'analyse complète du rapport trimestriel est publiée sur le site internet du SPP IS :

- Le rapport statistique récent : <http://www.mi-is.be/be-fr/doc/cpas/bulletin-statistique-edition-avril-2014>
- Focus "Les jeunes, le DIS et le DAS":
<http://www.mi-is.be/be-fr/doc/etudes-publications-et-chiffres/focus-n-3-les-jeunes-le-dis-et-le-das>
- Étude "Rapport de recherche Étudiants et aide sociale":
<http://www.mi-is.be/be-fr/doc/etudes-publications-et-chiffres/rapport-de-recherche-etudiants-et-aide-so>

ciale

** Les chiffres absolus correspondent à des moyennes mensuelles. Un ayant droit peut bénéficier d'une mesure concernée pendant plusieurs mois d'affilée. Pour le calcul des chiffres absolus annuels, ces chiffres ne peuvent pas être multipliés par 12 (mois).*

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be